

---

En 2021 était votée la Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite « Egalim 2 ». On allait voir ce qu'on allait voir, les agriculteur-rices seraient mieux payé-es, les consommateur-rices pourraient manger sainement à leur faim, le capitalisme alimentaire en sortirait moralisé, et tout le monde serait rasé gratis. Patatras, en 2022 et 2023, l'inflation est repartie à la hausse, particulièrement pour le prix des denrées alimentaires.

Vous pouvez lire cet article pleine page [ici](#).